



Que puis-je faire car la c'est pour la santé de mon fils

Par **minda**, le **26/07/2021** à **13:21**

Bonjour, je me permets de venir vers vous car la je suis dans le flou total, (séparé du père de mon fils).

Mon fils était en vacances chez son père pour 15jours, la première semaine des vacances il on dû aller chez le médecin pour le petit, suite au rendez vous chez le médecin mon fils a des analyses a effectuer (prise de sang et analyse d'urine), le père a juste fait l'analyse d'urine (il n'a pas était chercher les résultats) mais la prise de sang toujours pas faite, je souhaite aller faire la prise de sang de mon fils car c'est ça santé avant tous mais le père a gardé l'ordonnance.

Que puis-je faire car c'est pas normal que le père n'est pas effectué la prise de sang pour la santé de notre fils

Par **Marck.ESP**, le **26/07/2021** à **13:33**

Bonjour

Première chose à faire, voir si votre **médecin référent** peut vous établir une nouvelle ordonnance et **constater** le cas échéant que l'enfant n'a pas été soigné comme il se doit..

Les décisions relatives à la santé de l'enfant sont importantes et doivent être prises en commun par les père et mère, dont l'accord est présumé lorsque vous voyez votre médecin..

Ensuite, si vous êtes en rapport avec un avocat, le contacter pour l'informer de ces faits, sinon vous pourriez saisir le tribunal et c'est un Juge aux Affaires Familiales qui au final, au cas par cas, estimera la gravité des faits et déterminera s'il doit préciser ou modifier la garde.

Par **minda**, le **26/07/2021** à **13:40**

j'ai contacté le médecin et ne souhaite pas me refaire l'ordonnance.

J'ai également avertie mon Avocate elle trouve ça juste regrettable

Par **Marck.ESP**, le **26/07/2021** à **13:56**

Si le médecin n'a pas jugé bon de voir votre fils, c'est qu'il estime que cela n'est pas grave.

De mon point de vue, il faut garder la trace de tout cela et prévenir votre avocate qu'au prochain incident, vous souhaitez qu'elle intervienne auprès du juge.

Par **minda**, le **26/07/2021** à **14:06**

le médecin à vu mon fils le 13/07 et j'ai appelé ce matin pour avoir une copie de l'ordonnance mais il ne veut pas car j'ai récupéré mon fils que hier soir de chez son père